

ANNEX 8

Confidential

**Cour
Pénale
Internationale****International
Criminal
Court**

Le Greffe

The Registry

Référence: NV/DCS/2010/240/MD/vw
Trim Référence: 2010/000044541
Date: La Haye, le 3 septembre 2010

Le Greffier de la Cour pénale internationale présente ses compliments au Ministre de la Justice de la République centrafricaine et a l'honneur de lui transmettre, dans le cadre de l'affaire *le Procureur c. Jean-Pierre Bemba Gombo* (ICC-01/05-01/08), la version française de la Décision (ICC-01/05-01/08-802) «*Décision relative aux exceptions tirées de l'irrecevabilité de l'affaire et de l'abus de procédure*» rendue par la Chambre de première instance III le 24 juin 2010.

Veuillez noter que conformément à la norme 8-c du Règlement de la Cour, la «*Décision relative aux exceptions tirées de l'irrecevabilité de l'affaire et de l'abus de procédure*» a été mis en ligne sur le site Internet de la Cour le 13 août 2010.

Le Greffier de la Cour pénale internationale saisit cette occasion pour renouveler au Ministre de la Justice de la République centrafricaine les assurances de sa très haute considération.

Marc Dubuisson, Directeur, Direction du Service de la Cour
pour Silvana Arbia, Greffier

Ministre de la Justice
République centrafricaine

Copie :

██████████ Avocat au barreau de Bangui
██████████ Procureur Général, auprès de la cour d'appel de Bangui

**Cour
Pénale
Internationale**



**International
Criminal
Court**

PROCÈS-VERBAL DE SIGNIFICATION À PERSONNE

Procès-verbal de signification à personne de

Titre	Enregistré le	Cote
Note Verbale au Ministre de la Justice de la République centrafricaine	3 septembre 2010	NV/DCS/2010/240/MD/vw
Décision relative aux exceptions tirées de l'irrecevabilité de l'affaire et de l'abus de procédure	24 juin 2010	ICC-01/05-01/08-802-tFRA

Destiné à :

Identité du destinataire :

Prénom(s) et nom : [REDACTED]

Fonction/Titre : [REDACTED]

Adresse du destinataire :

Adresse : Bangui (RCA) Ministère de la Justice -

À remplir par la personne chargée de procéder à la signification

Je, soussigné(e) : [REDACTED]

Le [REDACTED]

À : BANGUI

AI remis en personne les documents susmentionnés au destinataire précité (le ou les document(s) doi(ven)t être remis au destinataire en personne)

Remarques :

Documents + 2 copies Remises même temps

Signature de la personne chargée de procéder à la notification :

Prénom(s) et nom : [REDACTED]

Fonction/Titre : [REDACTED]

Signature : [REDACTED]

Le présent procès-verbal de signification à personne a été remis

Signature du Destinataire : [REDACTED]

